



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## PLAN SOCIAL, ECONOMIES... ET PRESTATAIRES EN EMBUSCADE !

10 ans de plan social et 5 ans d'économies drastiques n'ont pas suffi.

**A la fin de cette année, France Télévisions accusera un trou de 50 millions d'euros dans son capital social. Et si la situation n'est pas rétablie dans les deux ans, quiconque pourrait en demander la liquidation.**

**Alors ceux qui pensaient avoir mangé leur pain noir risquent de se retrouver demain au pain sec et à l'eau.** Delphine Ernotte, elle-même ; le prédit devant l'Assemblée Nationale, en annonçant « *un exercice budgétaire 2023 extrêmement difficile* »

De fait, nous approchons vers la fin de l'année et les dysfonctionnements s'accroissent.

Le recours à des prestataires pour effectuer des missions dévolues aux salariés de FTV est de plus en plus choquant.

Ainsi, FTV préfère conclure des contrats de sous-traitance ou de prestations de service plutôt que de solliciter ses salariés internes pour certains domaines d'activités spécifiques. Est-ce bien légal ce flirt avec un potentiel délit de marchandage ? La CFDT est en train de se pencher sur la question.

Par exemple, au sein du CDE, la direction recourt de plus en plus à l'emploi de prestataires (issus soit de Cognac-Jay Image soit de Broadteam) pour remplacer des salariés partis en retraite, en mobilité ou dans le cadre de la RCC.

Sont concernés les services de techniciens d'exploitation, les chefs de chaînes et également le service maintenance de la Média Factory.

Et pour couronner le tout, nous pouvons nous interroger sur le bien-fondé de FTV à faire appel à des soit disant « prestataires » qui n'ont pas les compétences requises puisqu'il faut les former pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois, qu'ils n'arrivent pas avec leurs propres outils et qui sont remplacés par les salariés de FTV lorsqu'ils sont malades... C'est un peu comme si FTV faisait appel à un service de chauffeurs en fournissant les véhicules et en les formant au permis de conduire...

Et puis, c'est tout bénéfique pour certaines entreprises de prestations comme Cognac-Jay Image car FTV se charge de former ses salariés qui peuvent ensuite faire valoir leurs compétences auprès des chaînes concurrentes... **Elle est pas belle la vie ?**

**En ce qui concerne l'emploi à FTV, faire appel à des prestataires n'est-ce pas pratiquer de l'emploi masqué ?...** Car ces salariés ne sont pas comptabilisés dans les effectifs de FTV. Cela permet d'afficher une baisse des ETP dans les bilans de fonctionnement et de satisfaire ainsi la tutelle.

**Mais l'ardoise ne s'arrête pas là quant à l'utilisation de sociétés de prestations...surtout lorsque le concept de la grève est malmené.**

**Ainsi FTV a fait appel à une société de prestations, Cognac-Jay image, pour briser la grève du 12 septembre dernier contre le projet TEMPO, grève qui était particulièrement suivie au sein du CDE.**

Elle l'a chargé de diffuser l'antenne de France 2 depuis la tour TDF de Romainville, annulant de ce fait l'effort de grève des salariés.

**Ces sociétés de prestations participent à briser les revendications professionnelles des grévistes.**

Colère et inquiétude montent dans de nombreux services où l'on abuse des prestataires pour remplacer les salariés de FTV.

NOVEMBRE 2022

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**Un état des lieux paraît nécessaire dans chaque Direction afin d'identifier clairement l'ampleur du phénomène.**

Avec le projet Tempo ce sont, cette fois, les salariés des éditions 12/13 et 19/20 qui deviendraient les nouveaux prestataires des journaux du Réseau.

... Et c'est l'angoisse qui aujourd'hui étroit techniciens et journalistes.

**Après le choc de l'annonce de la disparition des éditions nationales, la Direction ne se donne toujours pas la peine de parler aux salariés du Siège impactés par cette casse.** Même les chefs de service disent ne rien savoir du projet.

Rien que des bruits de couloir, aucune information fiable, pas de visibilité.

**Les salariés se posent des questions légitimes : que vont-ils devenir ? Où vont-ils travailler, avec qui ? Et pour qui ?**

Cette absence de communication est la plus mauvaise des communications.

Le stress monte sérieusement dans les services. Les salariés vont-ils être victimes une nouvelle fois de la chasse aux ETP ?

Et que dire de la sélection des techniciens et journalistes qui officieront au Siège ?

Selon les critères de France 2, certains travailleraient au 20 h, les autres salariés dans une Rédaction pour le Réseau et les derniers seraient alors dans un placard en attente d'être mutés ou licenciés peut-être ?...

Comment la Direction peut-elle envisager la disparition de 2 éditions historiques de France 3 et laisser à ce point les salariés dans l'ignorance, les rendant aveugle sur leur avenir ?

**Quels que soient les projets de la Direction, il sera compliqué de les mettre en œuvre sans l'adhésion des salariés, des organisations syndicales et de leurs élus mandatés.**



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

NOVEMBRE 2022

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt\_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](http://CFDT-FTV.FR)